

Pass n°:59

Valable jusq'au: 14 mars 2025

sarra

tounsi

## Félicitation sarra!

Vous allez pouvoir profiter d'une entrée pour une personne dans l'établissement choisi. Pour cela suivez les informations du partenaire ci-dessous.

Ce pass est valable 1 fois jusqu'au 17 mars 2025, sauf fermeture annuelle ou exceptionnelle.

## Coordonnées du partenaire : jardinage Jardjinage corse jardinage@gmail.fr jardinagelerustique.fr azerty azerty

Ce pass est nominatif et unique, en aucun cas il ne pourra être réémis (perte, vol...). Il est valable uniquement pour la personne dont le nom et le prénom figurent en haut de ce pass et pour l'établissement dont les coordonnées sont indiquées

Offre réservée aux particuliers, non cumulable avec d'autres offres promotionnelles ou tarif privilégié (y compris tarif Comité d'Entreprise) en cours dans les établissements partenaires. Un pass maximum par famille ou groupe de visiteurs lors du passage en caisse chez le partenaire. Vous avez jusqu'au 17 mars 2025 pour vous rendre chez le partenaire dont les coordonnées figurent ci-dessus ; sauf fermeture annuelle ou exceptionnelle de l'établissement. Tout pass illisible, incomplet ou photocopié sera considéré comme nul. Ce pass ne peut être obtenu ou distribué en dehors du site quiveutdufromage.com. Pour obtenir des conseils ou connaitre les conditions particulières de certains établissements contactez la société organisatrice de l'opération par mail à xxx@horizon-activites.fr. Une réponse vous sera apportée sous 96 heures ouvrées. Les données personnelles collectées dans ce pass d'échange ne seront conservées que pour une durée strictement nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont collectées, à savoir pour une période maximum de trois (3) semaines après la fin de validité du pass et seront ensuite détruites. La participation est réservée aux clients LE RUSTIQUE, ayant reçu un pass et participé dans les dates de l'offre. Le pass ne peut être remboursé et aucun pass d'échange ne sera remplacé s'il est perdu, supprimé, volé ou endommagé. La société organisatrice ne saurait être tenue pour responsable en cas d'un éventuel accident survenu lors de l'utilisation du pass.

Conformément au Règlement général sur la protection des données n°2016/679 et à laloi dite « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 dans sa dernière version, chaque participant dispose d'undroit d'accès, de rectification, d'effacement des données à caractère personnel qui le concernent, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit d'opposition pour motifs légitimes, d'un droit à la portabilité des données et du droit de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication des données à caractère personnel après son décès. Le Participant peut exercer ces droits par e-mail à l'adresse suivante: dpo@savencia.com ou sur simple demande écrite à CF&R, Service qualité, BP 80085, 14503 Vire Cedex, France. Un justificatif d'identité pourra lui être demandé. L'exercice d'un de ces droits peut être refusé au Participant si sa demande ne remplit pas les conditions posées par la réglementation. Dans cette hypothèse, le Participant en sera dûment informé.

En cas de réclamation, le Participant dispose du droit de saisir la CNIL à l'adresse suivante : 7-19 quai du président Paul Doumer CS60151–92672 Courbevoie